



Ministère en charge de la santé

Hôpital numérique : lancement de 3 chantiers majeurs

16 avril 2012

La Direction générale de l'offre de soins a réuni le 2 avril dernier le comité de pilotage « Hôpital numérique », programme national dont l'objectif porte sur la modernisation des systèmes d'information hospitaliers (SIH).



Cette réunion, présidée par François-Xavier Selleret, directeur général de l'offre de soins, a permis de faire un point sur l'avancement des 4 axes du programme Hôpital numérique et de valider le lancement de 3 chantiers majeurs.

1er enjeu : élaborer et tester sur le terrain une méthode scientifique d'évaluation de la création de valeur des SI (chantier transversal du programme Hôpital numérique)

Le comité de pilotage a validé, dans le cadre du programme Hôpital numérique, le lancement d'une étude à caractère scientifique pour évaluer l'impact des logiciels de production de soins sur la qualité, la sécurité des soins et l'amélioration de la prise en charge des patients. En effet, la DGOS souhaite impulser une dynamique de recherche sur ce sujet, en s'appuyant sur 3 équipes hospitalo-universitaires et pluridisciplinaires. Les équipes de recherche seront sélectionnées dans le cadre d'un appel à projets PREPS (programme de recherche sur la performance du système de soins), qui sera lancé courant mai 2012 auprès de tous les établissements de santé.

Chaque équipe de recherche devra proposer une méthode d'évaluation portant à la fois sur la qualité des soins, les conditions de travail, l'efficacité économique et opérationnelle des structures, puis la mettre en œuvre pendant 4 ans auprès d'établissements ayant un projet d'informatisation de la production de soins. L'année 2016 sera consacrée à l'évaluation des méthodes et à la synthèse de celles-ci.

La DGOS a confié à l'agence nationale d'appui à la performance (ANAP) l'accompagnement de cette démarche, ainsi que la consolidation du suivi et des résultats au niveau national.

2nd enjeu : assurer l'intégration des indicateurs Hôpital numérique dans la certification des établissements de santé par la Haute Autorité de Santé (axe 1 du programme)

Le niveau de maturité attendu pour les SIH dans le cadre du programme Hôpital numérique est défini dans le [guide des indicateurs](#), accessible en ligne.

Au cours du comité de pilotage du 2 avril, la haute autorité de santé (HAS) et la DGOS ont présenté le plan d'action élaboré conjointement pour mettre en cohérence les critères « système d'information » de la certification des établissements de santé avec le programme Hôpital Numérique. Une 1ère étape, d'ici fin 2012, permettra l'utilisation des indicateurs Hôpital numérique comme éléments de vérification dans les critères portant sur les systèmes d'information de la certification V2010. La 2nde, en 2014, portera sur la modification des critères à intégrer au nouveau manuel de certification sur le champ des systèmes d'information, afin de prendre pleinement en compte les indicateurs Hôpital numérique.

3e enjeu : concerter sur la démarche d'homologation des solutions logicielles (axe 3 du programme hôpital numérique)

La DGOS a confié à la délégation à la stratégie des systèmes d'information en santé (DSSIS) le pilotage de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une démarche d'homologation des solutions logicielles dans le cadre du programme hôpital numérique. La DSSIS a présenté au comité de pilotage du 2 avril une proposition de feuille de route pour la démarche d'homologation, issue d'une réflexion menée dans le cadre d'un groupe de travail d'experts institutionnels. Une concertation avec des représentants des établissements et des industriels sera lancée dès le mois prochain, une consultation publique étant annoncée pour juin 2012.

[Consultez le dossier complet](#)

Contact presse :

DGOS
Lucie Dufour
Tél. 01 40 56 47 43
lucie.dufour[[@](mailto:lucie.dufour@sante.gouv.fr)]sante.gouv.fr